

Spongieuse asiatique : *insecta non grata* au Canada

Identifiée comme l'un des 10 ravageurs exotiques à étudier de façon prioritaire au Service canadien des forêts, la spongieuse asiatique fait peser une grave menace sur les forêts, la biodiversité et l'économie du Canada. Comment s'assurer de bien reconnaître cet insecte dès son arrivée au Canada?

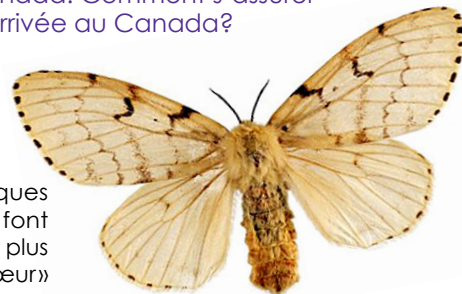
La spongieuse asiatique est présente dans plusieurs pays d'Asie, dont la Chine, le Japon, la Corée et la Russie. Elle n'est pas établie au Canada, mais sa présence a été détectée à quelques reprises dans les ports canadiens. En effet, attirées par la lumière vive des installations portuaires, les femelles des spongieuses pondent sur la partie externe des navires ainsi que sur les divers matériaux de leur cargaison. Après l'éclosion des œufs – en cours de voyage ou au point de destination –, les larves se dispersent grâce au vent et partent à la recherche de nourriture. Cet insecte s'attaque à plus de 500 essences d'arbres, dont certains conifères (mélèzes, pins et épinettes) et une grande variété de feuillus (chênes, peupliers, saules, tilleuls, bouleaux, pommiers et ormes).

Pareille à la spongieuse européenne?

Les caractéristiques biologiques de la spongieuse asiatique font d'elle un insecte beaucoup plus redoutable que sa «petite sœur» occidentale, la spongieuse européenne, qui a été introduite accidentellement au Massachusetts en 1869 et est établie en Amérique du Nord. Par exemple, contrairement aux femelles de la spongieuse européenne, celles de la spongieuse asiatique sont capables de voler et peuvent ainsi rapidement coloniser un grand territoire. De plus, le spectre d'hôtes de la spongieuse asiatique est environ deux fois plus vaste que celui de la spongieuse européenne.

Dans la trousse des inspecteurs

Une simple inspection visuelle des masses d'œufs ou des jeunes larves ne permet pas de différencier ces deux spongieuses. C'est pourquoi, à la demande de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), des chercheurs du Service canadien des forêts, de l'Université Laval et de l'Université de la Colombie-Britannique ont mis au point un test diagnostique moléculaire capable de distinguer rapidement les souches connues de la spongieuse asiatique et de



Papillon femelle de la spongieuse asiatique. Photo : RNCAN

la spongieuse européenne. Le test permet également d'identifier cinq autres espèces de spongieuses exotiques représentant, elles aussi, des menaces pour les forêts canadiennes. Pour développer ce test, les chercheurs ont d'abord constitué une banque de marqueurs moléculaires à partir de spongieuses de 12 provenances différentes (Asie, Europe et Amérique du Nord). Un prototype est maintenant en phase de validation.



Papillon femelle de la spongieuse européenne. Photo : RNCAN



Photo : ACIA

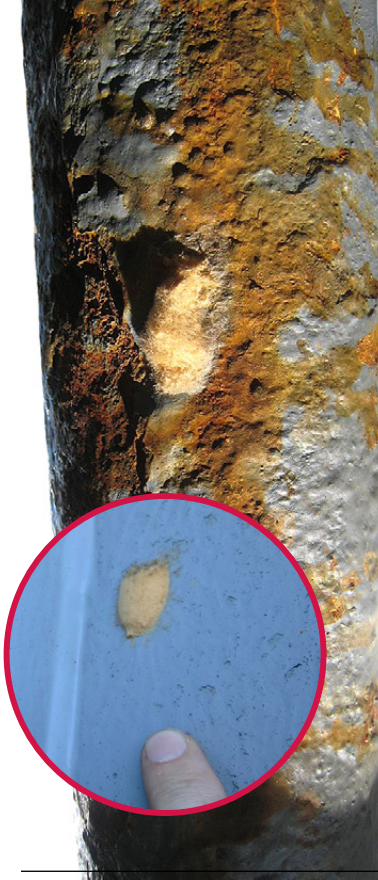
Masses d'œufs de la spongieuse asiatique.

L'Éclaircie

du Service canadien des forêts - Centre de foresterie des Laurentides



L'ACIA, dont le personnel spécialisé réalise des inspections de navires dans les ports canadiens, appliquera ce test aux masses d'œufs ou aux larves interceptées afin de déterminer en laboratoire, dans un premier temps, s'il s'agit bien de la spongieuse asiatique, puis, le cas échéant, d'en identifier l'origine. En cas d'épidémie, cet outil pourrait également permettre de suivre les mouvements de cet insecte et d'en caractériser la propagation.



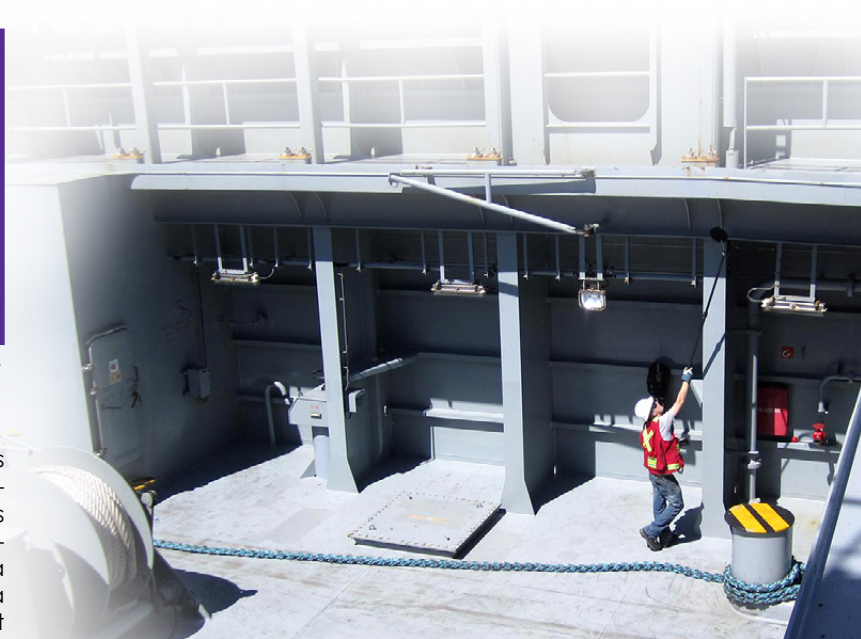
Les femelles pondent des masses d'œufs dans des endroits situés à l'abri de la pluie et du soleil.



Peindre sur les masses d'œufs n'est pas une mesure efficace pour les tuer.

Les ravageurs forestiers exotiques peuvent causer des pertes économiques importantes et de grands dommages aux écosystèmes naturels. Par exemple, les contraintes à l'exportation engendrées par la spongieuse asiatique se chiffrent entre 1,8 et 4,7 milliards de dollars pour l'industrie canadienne. La détection hâtive de leur présence est une stratégie adoptée par plusieurs organismes de protection des végétaux à travers le monde.

Photos : ACIA



Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Michel Cusson

Ressources naturelles Canada

Service canadien des forêts

Centre de foresterie des Laurentides

1055, rue du P.E.P.S., C.P. 10380, Succ. Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 4C7

418-648-3944 • michel.cusson@canada.ca

rncan.gc.ca/forets